

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

3 juin 2019

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 3 juin 2019, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Yves Bond et Pierre Blouin.

Le conseiller Marc Bégin a motivé son absence.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Lévesque, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-06-01

Il est proposé par ***Perry Bell***

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MAI 2019

2019-06-02

Il est proposé par ***Pierre Blouin***

ET RÉSOLU que les procès-verbaux du 6 et du 13 mai 2019, ayant été distribués à l'avance, soient considérés comme lus et qu'ils soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une citoyenne informe le conseil qu'elle a fauché par-dessus les mottes de terre sur son terrain.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Dépôt volontaire du verre

2019-06-03

CONSIDÉRANT QUE l'Aféas de Cookshire-East-Angus, avec l'appui de l'Aféas de Sawyerville, demande aux élus de favoriser le dépôt volontaire du verre par les citoyennes et citoyens en mettant à leur disposition des conteneurs spécifiques pour la collecte sélective du verre sous toutes ses formes et que la Municipalité de La Patrie demande d'appuyer cette demande ;

CONSIDÉRANT QUE le verre mis dans les bacs de récupération souille les autres matières (papier, plastique, etc.), entraînant une perte de valeur de celles-ci ;

CONSIDÉRANT QUE des entreprises installées au Québec sont prêtes à acheter tout le verre propre du Québec pour sa valorisation à 100 %;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Val-Saint-François aménagera, dans 6 de ses 18 municipalités, des points de dépôt volontaire de verre à compter de la mi-juin ;

CONSIDÉRANT QUE la mise à disposition de conteneur pour le dépôt du verre est une solution flexible et moins coûteuse que les équipements dont pourraient être munis, éventuellement, les centres de tri ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton a adopté la résolution 2019-01-04 concernant la Déclaration universelle d'urgence climatique ;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE le conseil municipal de la Saint-Isidore-de-Clifton demande à la MRC du Haut-Saint-François de tenir compte de la demande des membres de l'Aféas de Cookshire-East-Angus et d'évaluer la possibilité d'offrir des points de dépôt volontaire de verre, afin de détourner de la collecte porte-à-porte les bouteilles de vin et tous les autres contenant de verre de type alimentaire ;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à la MRC du Haut-Saint-François et à ses municipalités.

ADOPTÉEⁱ

5.2 AGA du CREE

Aucun conseiller n'est disponible pour cette rencontre.

5.3 AGA de la SADC

Aucun conseiller n'est disponible pour cette rencontre.

5.4 Maison 5^e saison

Aucun conseiller n'est disponible pour participer à cette activité.

6. RAPPORT DU MAIRE

Le maire nous informe que le coût d'enfouissement passera de 133 \$ à 237 \$ la tonne, et ce, rétroactivement au 1^{er} avril 2019.

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Les conseillers Audrey Turgeon, Perry Bell et Yves Bond n'ont eu aucune représentation en mai.

Le conseiller Lee Brazel est allé à la réunion de SICA le 22 mai 2019.

Le conseiller Pierre Blouin a participé à l'ouverture du camping le 31 mai 2019

6.2 Développement économique et social

L'agente de développement a fait part au conseil des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et le suivi des dossiers en cours. La directrice générale explique au conseil l'avancement du projet de gymnase à l'école primaire. Elle résume ensuite les avancements de l'organisation du spectacle de David Jalbert qui aura lieu le 21 juin au terrain des Loisirs.

6.2.1 Charte de la Bienveillance

Aucun conseiller n'est disponible pour se rendre à la rencontre du 12 juin pour la signature de la Charte de bienveillance des Aînés.

6.2.2 Parc des Loisirs

2019-06-04

CONSIDÉRANT QUE les différentes activités de financement depuis 2 ans ont permis d'amasser près de 20 000\$ pour l'achat de jeux aux parcs des Loisirs;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QU'un module de balançoires soit acheté et installé temporairement à

l'emplacement actuel des jeux des loisirs;

ADOPTÉE

6.2.3 Lancement de la saison touristique

Aucun conseiller n'est disponible pour cette rencontre.

6.2.4 Apprenti-Stage

2019-06-05

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE la personne retenue dans le cadre d'Apprenti-Stage Desjardins soit payée une journée par semaine, au salaire minimum, pour l'entretien des plates-bandes de la municipalité, à compter du 25 juin 2019.

ADOPTÉE

6.3 Correspondance MAMH

Aucun document n'a été reçu par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ce mois-ci.

6.4 Maire Suppléant

2019-06-06

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU que la conseillère Audrey Turgeon soit nommée maire-suppléant et remplaçant du maire au Conseil des maires de la MRC du Haut-François jusqu'au conseil de janvier.ⁱⁱ

ADOPTÉE

6.5 Congrès FQM

Ce point est reporté au conseil du 8 juillet.

6.6 Internet au camping

2019-06-07

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QU'une antenne relais soit être installée pour offrir l'internet sans fil au camping, pour un montant d'environ 250\$ plus le temps d'installation, par l'entreprise Tech-Nic Réseau Conseil.

ADOPTÉE

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La secrétaire-trésorière commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 mai 2019 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Procureurs

2019-06-08

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par la résolution 2018-09-08 du conseil et d'autoriser, au besoin, toute une substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

7.1.2 Cautionnement ADMQ

2019-06-09

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion annuelle d'Annie-Claude Turgeon a pu être transférée à Sarah Lévesque, mais non le cautionnement;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU QUE les frais pour le cautionnement de Sarah Lévesque soient payés à l'ADMQ au montant de 348 \$.

ADOPTÉE

7.1.3 Achat Bonnes pratiques de classification de fichiers

2019-06-10

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU QUE l'ouvrage « Quelques Bonnes pratiques en matière de nommage et de classification des documents et dossiers numériques de bureautique », publié par l'archiviste Dany Ouellet, en version électronique, au coût de 45 \$.

ADOPTÉE^{iv}

7.2 Sécurité publique

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en mai. Il y avait 11 pompiers pour la pratique où ils ont testé de la borne sèche à St-Mathias. En mai, les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée, un feu de grange et un feu de broussailles.

7.3 Voirie municipale

La directrice générale informe le conseil des travaux effectués à la voirie ce mois-ci et des investissements à faire dans les prochains mois. Les employés de voirie travaillent présentement au nivelage des chemins en vue de la pose de l'abat-poussière.

7.3.1 Pelouses

2019-06-11

CONSIDÉRANT QU'aucun employé de voirie n'a pu être embauché pour effectuer la tonte des pelouses de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE M. Jeff McCormick est disponible pour effectuer cette tâche et au même tarif que l'an dernier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut octroyer un contrat de gré à gré lorsqu'il est inférieur à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de contrat de gré à gré est une mesure exceptionnelle ;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE le contrat de tonte des pelouses pour la municipalité soit donné de gré à gré à M. Jeff McCormick, au même coût que l'an dernier, soit 6 220 \$ (incluant les taxes).

ADOPTÉE

7.3.2 Appel d'offres carburant

2019-06-12

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de publier un appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en carburant diesel.

ADOPTÉE^v

7.3.3 Entretien des Plates-Bandes

Ce point est reporté à l'ajournement de cette séance, le 10 juin 2019.

7.4 Environnement

7.4.1 Appel d'offres conduite d'eau-Résultat

2019-06-13

CONSIDÉRANT QUE les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public pour l'ajout d'une conduite de distribution pour sécuriser le réseau de l'eau potable selon les plans et devis préparés par Johanne Brodeur, ingénieure (document F1730447-000) ont été reçues et ouvertes à 15h le 30 mai 2019 en présence de Sarah Lévesque, Bibiane Leclerc et différents représentants des compagnies ayant soumissionné:

<u>Compagnies</u>	<u>prix soumis</u> (incluant les taxes)
Lafontaine et Fils	457 549,91 \$
Eurovia Québec Construction	482 880,22 \$
TGC	502 739,69 \$
Sintra	556 479,00 \$
Grondin Excavation	522 872,50 \$

CONSIDÉRANT QUE ce processus d'appel d'offres a suivi les règles relatives à l'octroi des contrats municipaux;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour l'ajout d'une conduite de distribution pour sécuriser le réseau de l'eau potable selon les plans et devis préparés par Johanne Brodeur, ingénieure (document F1730447-000) soit confié à la compagnie Lafontaine et Fils de Lac Mégantic, au montant de 457 549,91 \$, (incluant les taxes).

ADOPTÉE

7.4.2 Appel d'offres compostage

La directrice générale informe le conseil des démarches effectuées pour l'organisation de la collecte des matières résiduelles. Il en sera question à l'ajournement de la séance du 10 juin 2019.

7.4.3 Délégation compétences relative au tri et conditionnement (tc) des matières recyclables

2019-06-14

CONSIDÉRANT la modification apportée par Recyc-Québec, au Portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019;

CONSIDÉRANT QUE suite à la modification apportée au Portail GMR, chacune des municipalités membres de la Régie de récupération de l'Estrie Récup Estrie, doit adopter une résolution mentionnant qu'elle délègue sa compétence pour le Tri et Conditionnement (TC);

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE dans le cadre de la modification au Portail GMR de Recyc-Québec, le Conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton délègue sa compétence relative au Tri et Conditionnement (TC) à la Régie de récupération de l'Estrie Récup Estrie.

ADOPTÉE^{vi}

7.4.4 Cueillette des gros rebuts – Présentation et Avis de motion R2019-129

En vertu de l'article 445 du code municipal, des copies du règlement ont été mis à la disposition des conseillers et du public et la directrice générale présente le projet de

règlement 2019-129 concernant la modification de l'article 4 du règlement 2019-126, visant à réduire l'enlèvement des déchets volumineux à une seule fois par année, soit en octobre.

Le conseiller **Yves Bond** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le *Règlement 2019-129* intitulé « *Règlement Remplaçant le règlement 2019-126 concernant l'enlèvement des déchets solides, des matières récupérables et des matières putrescibles* ».

7.4.5 Inspections installations septiques

2019-06-15

CONSIDÉRANT QU'il y a 5 inspections d'installations septiques à effectuer pour 2019;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement 2018-117 les inspections sont aux frais des propriétaires;

CONSIDÉRANT l'offres de AVIZO Expert conseil;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU QUE les 5 inspections d'installations septiques soient effectuées par la firme AVIZO Expert conseil, au coût de 350\$ (avant taxes) chacune, payable par les propriétaires.

ADOTPÉE

8. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2019-06-16

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 79 293,03 \$ en référence aux chèques nos 201900342 à 201900408 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 9 364,35 \$.^{vii} Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 30 039,16 \$.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

2019-06-17

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

10. DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne veut savoir quand l'asphalte sera réparé sur la rue Principale.

12. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2019-06-18

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

à 21h14, d'ajourner la présente séance au 10 juin 2019 à 19h30. Les membres du conseil qui étaient présents sont : Yann Vallières, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Yves Bond et Pierre Blouin. Un avis de convocation sera envoyé à Marc Bégin.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

i	Résolution expédiée à la MRC et aux autres municipalités 2019-06-26
ii	Résolution expédiée le 2019-06-26 à Dominic Provost
iii	Rés. Envoyée 2019-06-26
iv	Rés. Et formulaire de commande envoyés 2019-06-26
v	Appel d'offres envoyé 2019-06-17
vi	Rés. Envoyée à Recyc-Québec
vii	Chèques postés le 2019-06-04